



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Saint-Pierre-et-Miquelon : ordre public

Question écrite n° 57927

Texte de la question

M Etienne Pinte attire l'attention de M le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique sur le non respect de l'autorité de l'Etat sur le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon. Les événements qui se sont produits le mois dernier sont à cet égard révélateurs : publication d'une lettre privée, dans le journal local dont le maire est le directeur, manifestation et lynchage de l'auteur de cette lettre ou étaient présents le maire, le député et le président du conseil général ; mise à sac de la gendarmerie locale après arrestation des principaux responsables. Il lui demande des explications sur cette affaire et les mesures qu'il compte prendre pour rétablir l'autorité de l'Etat.

Texte de la réponse

Reponse. - Le parlementaire intervenant fait référence à un incident qui s'est déroulé à Saint-Pierre-et-Miquelon les 7 et 8 avril 1992. La protection de la gendarmerie et l'intervention personnelle du préfet ont permis l'embarquement, sans dommages corporels, vers la métropole, de l'intéressé. Il n'y a donc pas eu carence de l'autorité de l'Etat. En outre, les élus de l'archipel se sont tenus à l'écart des manifestations hostiles d'une fraction de la population. Certains élus n'ont pas manqué de dénoncer le rôle des provocateurs durant les événements, reflétant ainsi l'attitude de modération de la majorité de la population.

Données clés

Auteur : [M. Pinte Etienne](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57927

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : intérieur et sécurité publique

Ministère attributaire : départements et territoires d'outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1992, page 2179